

29/03/21

# GRÈVE GÉNÉRALE

**ILS NE CONFINERONT PAS NOS SALAIRES !**

AUGMENTATION DES SALAIRES & ALLOCATIONS SOCIALES

LIBERTÉ DE NÉGOCIER

AMÉLIORATION DES FINS DE CARRIÈRE

REVALORISATION DES BAS SALAIRES

SOLIDARITÉ PUBLIC - PRIVÉ



FGTBWALLONNE

**FGTB**  
Wallonne

ÉDITEUR RESPONSABLE : JEAN-FRANÇOIS TAMELLINI - 42, RUE HAUTE, 1000 BRUXELLES - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

# BLOCAGE PATRONAL ? GRÈVE GÉNÉRALE !

*Aujourd'hui...*

Lundi 29 mars, travailleuses et travailleurs des secteurs privé et public se mobiliseront une fois de plus pour un AIP juste et équilibré. En pleine pandémie, elles et ils ont été en première ligne pour faire tourner l'économie et assurer les services essentiels, bien souvent au dépend de leur santé et de leur bien-être. Malgré la crise sanitaire, beaucoup d'entreprises ont continué à réaliser de plantureux bénéfices mais, à l'heure de négocier l'AIP, le patronat ne nous offre que des miettes.

Comme les patrons restent sourds aux avertissements, aux actions et aux arrêts de travail, on passe à la vitesse supérieure : la grève générale !

## L'AIP, c'est quoi ?

L'accord interprofessionnel se négocie tous les 2 ans au niveau national, entre patronat et syndicats. Il a pour objectif de faire évoluer les salaires et conditions de travail pour environ 3 millions de travailleurs et de travailleuses

## Pourquoi la grève ?

Oubliés les applaudissements au balcon. Envoyées les belles promesses.

## Comment agir ?

- Mettez-vous en grève : contactez votre délégué-e FGTB ou votre Centrale professionnelle pour les infos pratiques.
- Participez aux actions : contactez votre délégation, Centrale ou Régionale FGTB pour être tenu au courant des actions prévues.
- Suivez la FGTB sur les réseaux sociaux, likez et partagez !

- Le patronat bloque les négociations AIP en pratiquant le chantage : « Vous voulez augmenter les pensions, les indemnités maladie ou de chômage ? OK mais, alors, on bloque les salaires ! ».

- Les employeurs refusent aussi toute augmentation salariale de + de... 0,4% ! Une position inacceptable dans de nombreux secteurs, où des profits énormes ont été réalisés au seul bénéfice des actionnaires.

- Les fédérations patronales refusent toute augmentation du salaire minimum brut.

## Les revendications de la FGTB

- Une marge salariale indicative et non impérative, pour la liberté de négocier.

- Un salaire minimum à 14€/h, 2.300€/mois par la création d'un fond de solidarité.

- Une amélioration des fins de carrière.

- La liaison des allocations sociales au bien-être négociée indépendamment de l'AIP.